

Ancres d'Or 2004

Le tourisme fluvial, s'il a trouvé ses marques au fil des ans, gagne à être mieux connu. D'où ces Ancres récompensant ceux qui le font découvrir au grand public. Voici donc les primés de la catégorie « promotion touristique »

TEXTE : L. JOIN-LAMBERT

Si vous lisez ces lignes, vous êtes probablement déjà « fluvialisé » et adepte de l'eau. Mais comment faire connaître le tourisme fluvial à tous et amener plus de monde à bord ? Les stratégies sont diverses et fonction des moyens de chacun. Du site internet monté par un particulier au bâtiment « en dur » dédié au fluvial, la palette est large.

ANCRE D'OR : LYS SANS FRONTIÈRES

L'association Lys Sans Frontières est née en février 2002 de la volonté politique de plusieurs communes riveraines de la Lys qui souhaitent développer le potentiel touristique de leur vallée. Son homologue flamand (Toerisme Leiestreek) existe depuis 2000 et les deux associations travaillent en partenariat dans le cadre du projet Interreg III. Un tour sur le site de l'association montre l'ampleur du travail effectué en 3 ans : aménagements pour l'accueil des plaisanciers, nouvelle signalétique transfrontalière, produits touristiques, études, organisation de manifestations, édition de guides et de brochures. « Notre travail, c'est la coordination et le montage de projets en développement touristique » explique Valérie Grimbart, directrice de l'association. Pourtant notre Ancre d'Or tombe à un moment fort délicat pour Lys Sans Frontières.

Fluvial : Comment fonctionne votre association ?

V. Grimbart : Nous fonctionnons avec 3 salariés et un budget de fonctionnement

annuel de 186 000 €. Nous étions financés à 50 % par l'Union Européenne, 40 % par le contrat de Plan et 10 % par les communes. Malheureusement, il y aura un licenciement dans quelques jours et notre association est en péril. Nous allons perdre en 2006 les 40 % de l'État et 10 % des subventions de l'Europe.

Fl. : Malgré cette très mauvaise nouvelle, avez-vous des projets pour l'association ?

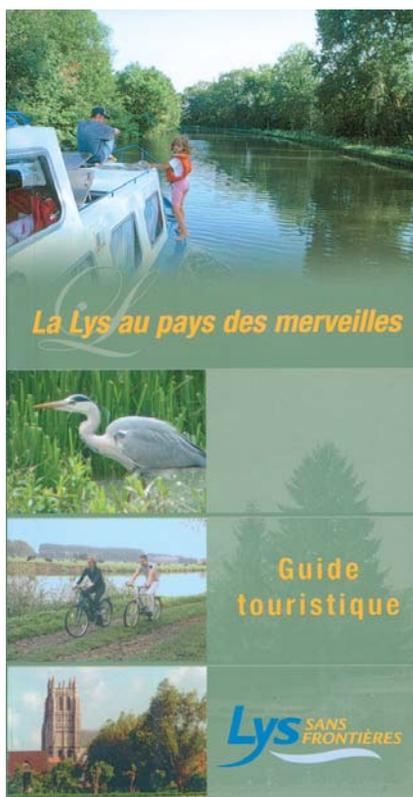
V. G. : Les communes, très satisfaites de notre travail, ont proposé de doubler leur cotisation pour notre financement l'année prochaine. Cela ne suffira pas et on ne

sait pas encore si la mesure sera acceptée dans les conseils municipaux, mais c'est encourageant. Nous avons mis en place un observatoire avec le CRT Nord Pas de Calais et la hausse de la fréquentation touristique dans la vallée est indéniable. Nous avons le projet de mettre en place un « passe transfrontalier » qui offrirait des réductions et des avantages à ses acquéreurs. Cela nous permettrait de mieux mesurer les retombées de notre action. Nous souhaitons également développer le secteur « randonnées » et réaménager les berges en supprimant les ruptures dans les chemins de halage et en créant des cabanes de randonneurs.

Néanmoins, en dépit des gros soucis budgétaires de Lys Sans Frontières, les Fêtes de la Lys, fruit d'un partenariat étroit entre l'association et son homologue belge Toerisme Leiestreek, se dérouleront les 2 et 3 juillet en France, et du 2 au 11 juillet en Belgique. Cette 8e édition entraînera 29 communes françaises et belges, de Aire-sur-la-Lys à Gand, dans le tourbillon de la fête. Et nous espérons de tout cœur que cette Ancre d'Or sera bénéfique à Lys Sans Frontières qui, visiblement, a encore de nombreux projets dans ses cartons.

ANCRE D'ARGENT : LE SITE DU YACHT CLUB DE CHARTRETTES

Bruno Chanal, créateur et webmaster du site est passionné du monde fluvial et de l'informatique. Il a mis en ligne un site pratique, bien documenté et





convivial, véritable outil de promotion touristique de la Seine amont, du canal du Loing et de l'Yonne.

Fluvial : Comment en êtes-vous arrivé à lancer ce site ?

B. Chanal : Il y a une vingtaine d'années, j'ai loué un bateau au départ de Vermenton. Séduit par la convivialité fluviale, j'ai décidé d'acheter un bateau. Il y a 5 ans, j'ai trouvé une vedette hollandaise au port des Chartrettes. Je l'ai achetée et j'y suis resté. Depuis je consacre tous mes loisirs au bateau, au club et à la navigation. Côté informatique, je suis un autodidacte. Je l'utilisais déjà dans mon travail et, après mon licenciement économique, je me suis lancé un défi : créer un site pour promouvoir ma passion. Je me suis documenté et me suis lancé. Il y a environ un an et demi maintenant que j'ai mis le site en ligne.

Fl. : Comment organisez-vous votre travail de webmaster ?

B. C. : Je suis seul à m'occuper du site et à l'actualiser régulièrement, surtout la rubrique « radio pontons ». Les informations m'arrivent de partout sur le port, mais aussi dès que je navigue, c'est-à-dire le plus souvent possible. J'en profite pour prendre des photos et des notes. Les membres du club m'encouragent beaucoup. À moi de transmettre la dynamique, la convivialité et les informations. Je passe environ 4 heures par semaine à actualiser le site. J'ai un ordinateur sur le bateau, mais j'effectue le travail de mise en ligne chez moi.

Fl. : Quels sont vos projets pour le site ?

B. C. : Je compte mettre en format PDF les escales sur le Loing, la Seine, Le Briare et l'Yonne pour que chacun puisse les télécharger avant le départ. Je pense partir bientôt sur la Marne et mettre en ligne les informations. Enfin, j'ai un grand projet pour lequel je lance un appel à toutes les bonnes volontés : la réalisation d'un fichier des rampes de mises à l'eau gratuites ou moyennant une cotisation inférieure ou égale à 15 € sur l'ensemble des bassins en réseau. Avis à vos lecteurs donc.

Le Yacht Club de Chartrettes, situé entre Melun et Samoëns existe depuis 1976. Le port compte aujourd'hui 40 places et le club une centaine de membres.

ANCRE D'ARGENT : « D'UNE RIVE À L'AUTRE »

Née en 2002, l'association « D'une Rive à l'Autre » regroupe aujourd'hui 29 communes de Bretagne et des pays de Loire dont les sites répondent à un label de qualité. Claire Bridel, chargée de mission – et unique salariée de l'association – coordonne les actions et organise les rapports entre les différents intervenants sur la voie d'eau pour gérer et développer le label élaboré.

Fluvial : Quelle est la spécificité de votre association ?

C. Bridel : C'est de couvrir à la fois la

Bretagne et les pays de Loire. Les élus locaux sont conscients de l'atout touristique des canaux et l'association a été créée avec l'aide du CRT Bretagne. Le but n'était pas de doubler les moyens mais d'utiliser la force de promotion des CRT.

Fl. : Comment évaluez-vous les sites labellisés ?

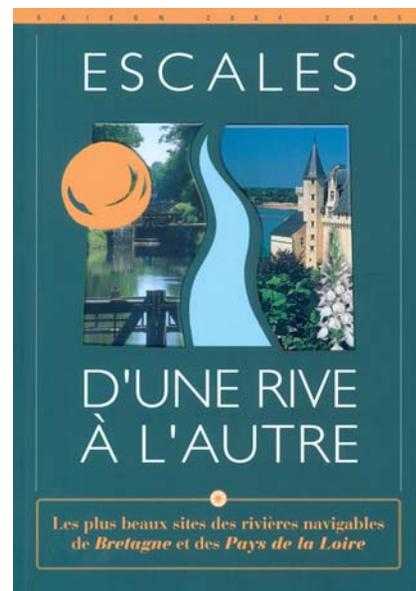
C. B. : La charte de qualité a été définie par le CRT Bretagne. Nous nous inscrivons dans une logique de qualité pour un large public. Pour l'évaluation, nous ne nous adressons pas aux seuls navigants, mais à toutes les infrastructures bordant les canaux : patrimoine, aménagements d'accueil, équipements de loisirs, animations, hébergements et commerces. Par ailleurs, cette grille d'évaluation est vouée à évoluer avec le temps. Ainsi nous intégrerons d'ici quelque temps le traitement des eaux usées dans les critères « environnement ». Les membres du jury, composé d'élus locaux, de membres des CDT et des CRT, de gestionnaires de la voie d'eau, visitent les sites. Bien entendu, le jury n'est pas habilité à évaluer son propre secteur.

Fl. : Ce travail vous permet d'éditionner un guide des communes labellisées...

C. B. : Le premier guide (2004-2005) a été financé par les conseils régionaux et tiré à 35 000 exemplaires. Une double page présente chaque escale labellisée avec un petit texte historique, des photos, une carte du port et les adresses utiles. Ce guide sera actualisé tous les deux ans. La nouvelle homologation commence en juin 2005 et le prochain guide sortira en fin d'année.

Fl. : Quels sont les projets de l'association ?

C. B. : Nous ne cherchons pas à multi-



plier les sites labellisés, mais plutôt à améliorer la qualité des sites escales d'une rive à l'autre. C'est une démarche sur le long terme. Nous saluons la volonté des élus d'utiliser les canaux comme support d'un tourisme intelligent, mais nous devons aussi parfois les pousser à faire les travaux qui nous semblent nécessaires.

ANCRE D'ARGENT : L'ESPACE DÉCOUVERTE EN PAYS DU COGNAC

La Communauté de Communes de Cognac a ouvert en juin 2004, à deux pas du port, un centre d'accueil et d'information axé autour d'un fil conducteur : le fleuve Charente. M^{me} Pascale Ordonnaud, responsable du lieu, nous a présenté son travail.

Fluvial : Pourquoi ce choix de se tourner vers le fleuve ?

P. Ordonnaud : La ville de Cognac, grâce à sa célèbre eau-de-vie, attire environ 300 000 touristes par an qui visitent des maisons de négoce. Malheureusement, ces visiteurs ne séjournent que très peu dans la région (en moyenne 2 heures 30). La Communauté de Communes a donc conçu un produit qui les « mette en appétit touristique » et qui les maintienne sur le territoire autour de Cognac. Déjà en 2002, la reconstruction d'une gabarre et l'offre de promenades sur le fleuve avaient marqué la volonté de se tourner vers le fleuve.

Fl. : De quoi est composé cet espace découvert ?

P. O. : Les 400 m² aménagés regroupent différents espaces interactifs ou passifs sur les caractéristiques du territoire. L'attraction phare est la scénographie « Au fil de l'eau » qui décrit le rôle du fleuve dans le développement économique de la région. La deuxième scénographie, « Vue du ciel », présente des vues aériennes de la région avec la Charente pour fil conducteur. Nous disposons aussi d'un centre de documentation, d'une maquette active et de « livres magiques » en 3 dimensions



présentant les gabarres et les rives du fleuve. Nous mettons le doigt sur les particularités du pays du Cognac, libre au visiteur de choisir ensuite son plat de résistance et d'assouvir sa curiosité. Détail d'importance : l'entrée de cet espace est gratuite

Fl. : Quels sont vos projets ?

P. O. : Nous avons accueilli 13 000 visiteurs en 2004 et projetons d'en accueillir encore plus cette année. Enfin nous travaillons sur un site (www.espace-decouverte.fr) qui présentera les manifestations et conférences que nous organisons.

ANCRE D'ARGENT : AMÉNAGEMENT DE LA PÉNICHE POMPON ROUGE À ROUEN

Le musée associatif Maritime, Fluvial et Portuaire de Rouen a été créé en 1982 dans un hangar mis gracieusement à disposition par le Port Autonome. L'association (environ 60 adhérents) est subventionnée par la mairie, le Conseil Général et des partenaires privés. M. Jacques Fortier, vice-président de l'association et responsable des travaux d'aménagement sur Pompon Rouge a longtemps travaillé dans des chan-

tiers de construction navale.

Fluvial : Comment le musée a-t-il pu réaménager cette péniche Freycinet ?

J. Fortier : Pompon Rouge, construite en 1949 en Belgique, a navigué jusqu'en 1989, date à laquelle elle était vouée au déchirage. Nous l'avons achetée en 1992 et nous souhaitons l'aménager pour créer un lieu de mémoire du transport fluvial, mais les fonds nous manquaient. En 2002, VNF nous a présenté un projet pour accueillir une exposition temporaire du Musée de Conflans-Sainte-Honorine pendant l'Armada de Rouen. Avec l'aide financière de VNF (19 000 € sur les 40 000 € nécessaires) les travaux ont pu commencer. 8 mois de travail pour 8 personnes (3 ouvriers CES et des bénévoles) et environ 8 000 heures consacrées à l'aménagement. Les entreprises locales nous ont octroyé des tarifs préférentiels pour les travaux que nous ne pouvions effectuer seuls. Et Pompon était prêt en juin 2003.

Fl. : Que peut-on voir à l'intérieur de Pompon Rouge ?

J. F. : La timonerie entière a été réhabilitée sans modification et l'habitacle de l'équipage se visite. Les visiteurs peuvent aussi voir la timonerie – à laquelle ils n'ont pas accès pour des raisons de sécurité – par





la cale qui est accessible aux personnes handicapées. Une grande salle d'exposition permanente est réservée au transport fluvial avec des maquettes, des outils de la batellerie. Une dernière partie de la péniche a été transformée en salle de réunion.

Fl. : Avez-vous des projets pour Pompon Rouge et le musée ?

J. F. : La partie exposition est modulable et nous sommes preneurs pour de nouvelles expositions sur le thème de la voie fluviale. Le musée a restauré les bateaux en fer qui lui ont été légués, mais il reste beaucoup à faire sur les bateaux en bois. Nous possédons un atelier de restauration, encadré par un premier ouvrier de France en charpente marine bois et nous recherchons des fonds pour développer cette activité.

ANCRE D'ARGENT : LA MAISON TOURISTIQUE DU CANAL À ÉCUISSES

Le Comité de Développement du Canal du Centre, créé en 1998 et présidé par M. Doreau, regroupe 120 organismes adhérents (mairies, offices de tourisme, musées, VNF, CCI de Saône, loueurs de bateaux...). Son objectif est de fédérer les acteurs du tourisme sur le canal et ses environs pour contribuer à son développement par l'amélioration

et la promotion de l'offre touristique. Pour M. Doreau « le canal c'est notre épine dorsale ! ». Le comité a rénové une maison éclésièrre et y a ouvert l'été dernier la Maison Touristique du Canal. Laure Garrot, animatrice touristique, organise les manifestations proposées sur le site.

Fluvial : Que propose la Maison Touristique du Canal ?

L. Garrot : C'est d'abord un point d'information pour les différents utilisateurs du canal. Nous y vendons également notre guide touristique et notre jeu de l'oie. C'est aussi un lieu où nous accueillons chaque mois des expositions temporaires liées à la voie d'eau et à l'artisanat. C'est enfin un lieu d'animations pédagogiques pour petits et grands. Les thèmes des activités sont nombreux et changent chaque mois (randonnées commentées, jeux, visites thématiques...)

Fl. : Pourquoi le Comité a choisi cette maison éclésièrre pour y abriter son siège ?

L. G. : La rénovation de cette maison éclésièrre fait partie d'un projet global de réhabilitation d'une vingtaine de maisons désaffectées sur le canal. La maison éclésièrre N° 1 est située en haut du site des 7 écluses et à l'entrée du bief de partage. Il était donc logique qu'elle bénéficie de la première rénovation.

Fl. : Comment cette réhabilitation a-t-elle été financée ?

L. G. : L'opération (le coût des travaux est de 38000 €) a été financée pour moitié par les fonds européens et l'État, puis par nos fonds propres et avec l'aide de la région et du département. Les travaux ont été réalisés par P.H.A.R.E, une association de réinsertion de Givry, spécialisée dans la rénovation patrimoniale. La maison datant du XVIII^e siècle a bénéficié d'une remise en état d'origine (tommettes, plafond à la française, four à pain...).



Fl. : Sur quels projets travaille actuellement le Comité ?

L. G. : En partenariat avec VNF et le Conseil Général, nous avons suivi la réalisation et la mise en place d'une nouvelle signalétique le long du canal (114 km) et



sur ses abords. Les panneaux d'information s'adressent aux navigants comme aux simples promeneurs. Le but est de créer un flux d'échange entre le canal et ses alentours. La signalétique sera entièrement mise en place pour la saison prochaine. Nous travaillons également sur l'élaboration d'une charte de qualité pour la rénovation des maisons éclésièrres afin d'établir un cadre officiel autour du projet. Nous sommes aussi coordinateurs pour l'organisation d'une grande fête en 2006, date du bicentenaire de la mort d'Emiland Gauthey, créateur du canal. ■

- **ESPACE DÉCOUVERTE EN PAYS DU COGNAC**
Place de la Salle Verte
16100 COGNAC
Tél. : 05 45 36 03 65
- **ASSOCIATION DES COMMUNES « D'UNE RIVE À L'AUTRE »**
CRT de Bretagne
1, rue Raoul Pochon
35069 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 28 44 30
- **MUSÉE MARITIME, FLUVIAL ET PORTUAIRE DE ROUEN**
Hangar Portuaire n° 13
Quai Emile Duchemin
76000 ROUEN
Tél. : 02 32 10 15 51
www.musee-maritime-rouen.asso.fr
- **MAISON TOURISTIQUE DU CANAL**
1^{re} Écluse
71210 ECUISSES
Tél. : 03 85 78 55 75
www.canal-du-centre.asso.fr
- **LYS SANS FRONTIÈRES**
7, avenue Marc Sangnier
BP 72
59427 ARMENTIERES CEDEX
Tél. : 03 20 50 22 35
www.lys-sans-frontieres.org
- **YACHT CLUB DE CHARTRETTES**
<http://chanalbr.club.fr/cnc/index.html>